

Bilan de la réunion de fin de concertation

1 - Général

Sécurité :

Priorité des priorités... qui occulte totalement d'autres tragédies humaines.

S'il a été question des drames de la route, rien sur le drame des habitants touchés par les projets d'expropriation.

Le département se sent responsable et redevable de compte des usagers de la route mais pas des habitants.

La valeur humaine est donc hiérarchisée selon que l'on soit habitant ou usager de la route !

Trafic :

Artificialisation du trafic routier avec l'orientation du trafic vers St Brévin et Paimboeuf sur la RD751 et du trafic poids lourds par absence de la 1/2 déviation est de Vue.

2 – Section Port St Père – Pont Béranger

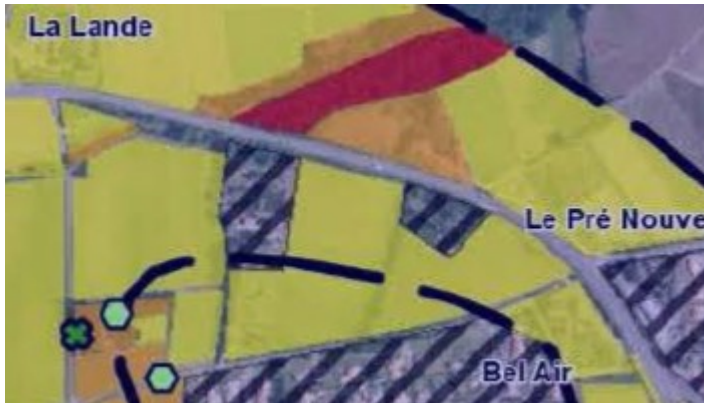
Zones humides :

Si j'ai bien compris, il est possible de rendre des zones humides à leur état original en supprimant des drains mis dans des champs

A l'inverse, des zones humides ont pu être non détectées par l'étude faite en vue du projet en cours. Sur les parcelles entre Bel Air et Beauséjour, il n'est pas indiqué de zones humides... alors que ces parcelles ont été drainées peu avant que le cabinet d'étude n'intervienne sur site... le cabinet d'étude n'en avait peut-être pas connaissance, mais c'est bien de son ressort de tout recenser pour que l'étude soit exhaustive, y compris les éventuels drainages des champs.



Quant à la biodiversité, elle n'a pas non plus bénéficié d'une étude sur les parcelles bâties (zones grises hachurées) :



Or les habitants peuvent dénombrer près de 10 espèces protégées et/ou patrimoniales telles que décrites dans le projet :

Lézard des murailles, Lézard à 2 raies, Orvet, Lapin de garenne, Ecaille Chinée, Grand Capricorne, Lucarne Cerf Volant, ... plus les oiseaux

Et d'autres non indiquées dans le projet mais aussi protégées, telles :

Mésange, Rouge Gorge, Oiseau Troglodyte, Lièvre, Ecureuil, Hérisson, Mante religieuse....

Patrimoine :

Seule l'agriculture bénéficie du terme de patrimoine, l'habitat, lui, n'est que du bâti !

A aucun moment le patrimoine historique impacté par le projet n'a été évoqué alors qu'il bénéficie de nombreux soutiens, dont spécifiquement celui de Jean-Françoise Caraës, historien.... (voir sa contribution sur le site de la concertation)

Conclusion :

Contrairement à ce qui a été dit, je ne pense pas que privilégier les variantes 1 et 2 respecte l'enjeu environnemental !